Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE EN ARMÉNIE

Service de Presse

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Revue de la presse arménienne du 25 mars 2020

265 cas confirmés de coronavirus/ Au moment de la rédaction de cette revue, les autorités ont confirmé 265 cas de coronavirus dans le pays dont 16 ont été guéris. Dans son adresse à la nation, Nikol Pachinian a indiqué que la plupart des patients atteints de coronavirus n'avaient pas de fièvre, mais que 30 personnes avaient la pneumonie. Selon lui, une personne qui a 77 ans est en condition très grave et quatre personnes sont en condition grave. 868 personnes sont en quarantaine et 2419 sont en auto quarantaine dans leurs domiciles. Pachinian a également indiqué que la géographie de la propagation du virus s'était élargie et comprenait désormais Erevan et les régions d'Aramvir, d'Ararat, d'Aragatsotn, de Kotayk, de Syunik, de Shirak et de Lori. Selon lui, le gouvernement a pu arrêter la propagation du virus par les personnes infectées de la ville d'Ejmiatisne et par la personne venue d'Iran, mais les cas détectés dans une usine d'Erevan auraient « *créé une situation hors contrôle* ». De nouveaux cas ont été détectés dans d'autres usines à Erevan et à Tcharentsavan (région de Kotayk). D'après Pachinian, ces nouveaux cas ont été la raison pour laquelle le gouvernement a décidé de renforcer les restrictions.

Le Gouvernement arménien annonce de nouvelles mesures pour lutter contre la propagation du coronavirus/ Dans une adresse à la nation, le Premier ministre Nikol Pachinian a annoncé de nouvelles mesures pour lutter contre la propagation du coronavirus qui seront appliquées pendant au moins 7 jours. **L'activité des entreprises non essentielles est suspendue.** Le gouvernement avait annoncé plus tôt dans la journée la fermeture partielle de facto de pratiquement tous les organismes d'État. Seul un nombre limité des employés publics sera autorisé à se rendre au travail. **Les sorties du domicile sont limitées aux besoins essentiels.** Sont autorisées les sorties pour se rendre aux magasins d'alimentation, commerces qui vendent les produits essentiels, pharmacies, marches agricoles, établissements médicaux. Il est également permis de sortir pour rendre visite aux personnes qui ont besoin de soins ou pour assister à des funérailles. Il est permis de sortir de chez soi une fois par jour pour faire du sport à proximité de son domicile. **Les déplacements en voiture sont limités à deux personnes par véhicule (chauffeur compris).** Toute personne se trouvant hors de son domicile devra **être munie d'une pièce d'identité et d'un formulaire ad hoc dûment rempli**. Dans les commerces, la plage horaire 10h00-12h00 est réservée aux personnes de plus de 65 ans. Les pension seront livrées aux domiciles des retraités. Selon Pachinian, le but du gouvernement est de protéger les personnes vulnérables et d'éviter la surcharge du système hospitalier arménien. Le Premier ministre a conseillé de recourir aux services en ligne et de suivre rigoureusement les règles de la situation d'urgence et les règles sanitaires. Le Premier ministre a appelé à utiliser ce temps d'isolement pour lire, se former, se préparer pour l'avenir et se débarrasser de mauvaises habitudes.

Le gouvernement fournira une aide économique de 150 milliard drams (279 347 340 euros) pour atténuer les conséquences de la crise/ Dans son adresse à la nation, Nikol Pachinian a indiqué que le Fonds monétaire international avait déjà prédit que l'année 2020 serait une année compliquée pour l'économique mondiale ce qui affecterait bien entendu l'Arménie. Selon le Premier ministre, « *il ne faut pas regarder cela comme tragédie, mais comme une possibilité de repositionner l'Arménie dans le marché économique mondial* ». Il a annoncé que le gouvernement allait adopter jeudi des paquets de l'aide économique de 150 milliard drams (279 347 340 euros) pour atténuer les conséquences de la crise. Selon lui, une attention particulière sera portée au domaine agricole. Ainsi, pour les agriculteurs

les taux de prêts seront à 0%. Pachinian a annoncé que le gouvernement préparait également un paquet d'aide sociale de 25 milliard drams (46 631 692 euros).

Interdiction du transport de passagers par bus et minibus entre les régions/ Le vice-Premier ministre et commandant de la situation d'urgence, Tigran Avinyan, a émis un nouvel ordre interdisant le transport de passagers par bus et minibus entre les régions.

L'Arménie met en place une production de masques médicaux/ Le Premier ministre a publié sur sa page Facebook une photo d'un masque médical annonçant que celui-ci a été produit en Arménie.

L'ancien ministre de Transport et de communications et ancien maire d'Erevan déclaré recherché/ Le Service de sécurité nationale a porté des accusations de corruption contre l'ancien ministre de Transport et de Communications et ancien maire d'Erevan, Gagik Beglaryan. Le tribunal d'Erevan a autorisé son arrestation, mais ce dernier n'est pas actuellement en Arménie. Il a donc été déclaré recherché.

Rédaction : Léna Gyulkhasyan

*Hayastani Hanrapetoutioun- **quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;** Azg- **hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;** Haykakan Jamanak- **quotidien, tirage-6500 exemplaires ;** Aravot- **quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;** Jamanak- **quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;** Hraparak-**quotidien, tirage-3400 exemplaires ;** Joghovourd-**quotidien, tirage-3500 exemplaires ;** Golos Arménii- **trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;** Novoyé Vrémia- **trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;** 168 Jam- **hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;** Respoublika Arménia- **bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en